

*Association Touristique Sportive et Culturelle
des Administrations Financières de Saône et Loire*

ATSCAF 71

LE LAMARTINIEN
N° 32
Septembre 2025

TOURISME

SPORT

CULTURE

SIEGE SOCIAL
Direction Départementale des Finances Publiques
de Saône-et-Loire
29 Rue Lamartine
71017 MÂCON Cedex

Site = http://atscaf.fr/locales/vitrine/locale.php?code_section=7100
ou ATSCAF71

Imprimé au Siège Social
Responsable de publication D. MARTIN
Agrément Cohésion Sociale n°71.54
Agrément Touristique Fédéral n°075.12.00.41

COMITE DE DIRECTION

Daniel MARTIN <i>Président</i>	Retraité	06 76 15 92 96
Roseline KOPEC <i>Vice-Présidente</i>	Retraîtée	06 07 82 87 37
Elisabeth LAPALUS <i>Secrétaire</i>	Retraîtée	03 85 38 54 91
Christian MOREL <i>Trésorier</i>	Retraité	03 85 37 41 44
Corinne PARRAIN <i>Adhésions</i>	DDFIP Mâcon	03 85 39.65 63
Gilles DESVIGNES <i>Délégué sportif</i>	Retraité	06 77 08 87 66
Michèle BRAILLON	Retraîtée	06 74 83 87 05
Liliane BERNOLLIN	Retraîtée	06 72 20 71 11
Monique LABADIE	Retraîtée	03 85 34 22 17
Michèle MARTIN	Extérieur Finances	03 45 30 34 04
Claudine MOREL	Extérieur Finances	03 85 37 41 44
Robert GAILLARD	Retraité	03 85 51 23 33
Aline PHILIP	DDFIP Mâcon	03 85 39 65 83

VÉRIFICATEURS aux COMPTES

Edouard CHARRIN - retraité

Annie GUYON - retraitée

Le mot du Président

La saison 2025/2026 a commencé. Vous êtes invités à adhérer ou ré-adhérer le plus rapidement possible. Ce journal est le lien entre tous les adhérents de même que notre site internet : ATSCAF 71, où vous trouverez les infos de notre association. Depuis plusieurs années nous faisons appel à de nouveaux adhérents pour que l'ATSCAF 71 survive. Hélas, ça n'intéresse personne !

En Saône et Loire, nous détenons deux records : l'âge moyen du bureau (80 ans) et le seul département à ne plus avoir de local au sein de l'administration. Depuis la fusion Trésor-Impôts, petit à petit, tout nous a été retiré ce qui est en contradiction avec les directives du représentant du Ministère au congrès d'Angers en mars 2025, Monsieur Thierry CHASSAT, chef de bureau des politiques sociales.

Je ne suis pas sûr que notre association puisse continuer dans ces conditions. Nous serons obligés de la dissoudre. C'est le dernier appel que je fais auprès du personnel car pour une cotisation annuelle de 22 €, les avantages sont importants surtout sur Chalon sur Saône (hôtels et spectacles à Paris, centre de vacances, billetterie...).

COTISATIONS

Barème des cotisations pour l'exercice 2025/2026

Adhérent principal : fonctionnaire ou assimilé : **22 €**

Conjoint : **12 €** Enfant (- 20 ans) : **12 €**

Enfant (+ 20 ans) : **22 €**

Membre bienfaiteur (adhérent non fonctionnaire) : **26 €**

Sur chacune de ces cotisations une participation de 9 € pour les adhérents principaux et 6 € pour les autres est reversée à l'Atscaf Fédérale

Chèque à envoyer le plus rapidement possible à Corinne PARRAIN

DDFIP - Comptabilité

29 rue Lamartine

71017 MÂCON cedex

PAS D'ADHÉSION EN LIGNE

Pour toute participation aux activités sportives, culturelles et voyages, il est obligatoire d'être à jour de sa cotisation pour l'exercice 2025/2026

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 5 octobre 2025

à SAINT MARTIN BELLE ROCHE (10 km de Mâcon)

Le menu et le bulletin d'inscription seront adressés mi - septembre.

La journée régionale regroupant les quatre départements de la Bourgogne aura lieu le **samedi 20 septembre 2025 à Château–Chinon**. Le programme détaillé fera l’objet d’une note d’info. Un covoiturage sera organisé afin de limiter les frais de transports.

AVANTAGES et BILLETTERIE

MÂCON

Permanence à la Cité administrative le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 11 H à 12 H.

Les permanences ont lieu **de septembre à juin**

ou par courrier adressé à :

ATSCAF 71 DDFIP

29, rue Lamartine

71017 MACON Cedex

ne pas oublier une enveloppe timbrée pour l’envoi des billets

	Tarif public	Tarif Atscaf
Cinéma https://www.cinemarivaux-macon.fr/	13,90	9,90
Bowling de Mâcon	8,90	6,00
Touroparc http://www.touroparc.com/	Adulte 26,50 Enfant 21,00	18,00
Hameau Dubœuf hameau + jardin http://hameauduvin.com/	Adulte 24,00 Enfant 14,00	17,00 7,00

ALTAÏR : l’ATSCAF rembourse 3,00 € par billet sur présentation d’une demande de remboursement (disponible sur le site) accompagnée des tickets, à adresser au plus tard le 31 mai 2026.

THÉÂTRE : Pour bénéficier du tarif réduit, il vous appartient de vous présenter au guichet du théâtre muni de votre carte d’adhérent ATSCAF. Une participation de 2,00 € vous sera réclamée.

Notre association s'est équipée d'un **fauteuil roulant** qu'elle met à la disposition de ses adhérents sur **simple demande** à un membre du Comité de Direction. Si vous en avez besoin momentanément, n'hésitez pas !

PRISE EN CHARGE GYM ET DANSE

La demande de prise en charge dûment remplie devra être adressée avant le **31 mai 2026** accompagnée d'un justificatif de paiement (**5 % limité à 25 euros**).

Activités : rayer les mentions inutiles

Détails : Indiquer l'activité, la somme payée et la multiplier par 5 % puis indiquer cette somme dans le total à payer (maximum 25 euros).

SPORTS

Pétanque Masculine : Cette saison, nous engagerons deux équipes pour la CNIF.

ACTIVITÉS et VOYAGE 2025/2026

- Soirée BOWLING

Tous les 3èmes jeudi du mois à MÂCON. La prochaine rencontre aura lieu le 18 septembre 2025.

Inscriptions par téléphone auprès de Gilles DESVIGNES au plus tard le lundi précédant la séance.

- Sortie mensuelle « des retraités heureux et des joyeux actifs » :

Le programme prévu sera indiqué au fur et à mesure sur le site de l'**ATSCAF71**. Les inscriptions seront formulées auprès de Roseline KOPEC sur le site ou par téléphone.

- Voyage

Un **séjour d'une semaine du 2 au 9 mai 2025** a eu lieu dans l'**Aveyron**. Tous les participants sont revenus enchantés de cette semaine car comme d'habitude, l'entente a été parfaite entre tous les participants.

A la demande de plusieurs personnes présentes, il est possible qu'un nouveau séjour soit organisé en **mai 2026 dans la Drôme Provençale**. Le comité de Direction devra faire un choix lors de la prochaine réunion.

SÉJOURS ET VACANCES

* **LES GITES de FRANCE.** Les adhérents bénéficieront de 5% de réduction toute l'année sur une sélection d'hébergements labellisés Gîtes de France. Cette sélection est aujourd'hui composée de plus de 19 500 hébergements répartis dans 79 départements. Tous renseignements et réservation sur le site : ce.gites-de-france.com. en indiquant les identifiants et mot de passe réservés à l'ATSCAF 71 (disponibles par mel ou lors des permanences).

* **LES VILLAGES CLUBS DU SOLEIL :** Les adhérents bénéficieront d'une remise sur les séjours individuels de 5% l'hiver et de 10% l'été par rapport aux prix publics, en indiquant les identifiants et mot de passe réservés à l'ATSCAF 71 (disponibles par mel ou lors des permanences).

* **VACANCES POUR TOUS :** Séjours en pension complète, demi-pension, location ou formule hôtelière en France et à l'Etranger à prix promotionnels **sur présentation de la carte d'adhérent de l'ATSCAF**. Adresse du bureau : 71 rue Jean Macé à MACON Tel : 06 37 01 82 66 ou sur le site www.vacances-pour-tous.org

Les séjours à Paris sont facturés à des prix particulièrement attractifs.

* **Etablissement CELTO à BOURBON LANCY :** les adhérents de l'ATSCAF 71 bénéficieront d'une remise de 15 % sur tous les soins sur présentation de leur carte d'adhérent.

Sans oublier les centres de vacances de l'ATSCAF Fédérale :

SEIGNOSSE, MEGEVE, VAL D'ISERE, MERIBEL

Etre adhérent Atscaf permet également de bénéficier des prestations proposées par l'ATSCAF Fédérale et de participer aux manifestations nationales

Voyages organisés + service « Agences », Séjours de vacances (VVF), Location d'appartements sur la Costa Brava.

Site de l'ATSCAF fédérale : <http://portail.atscaf.fr/>